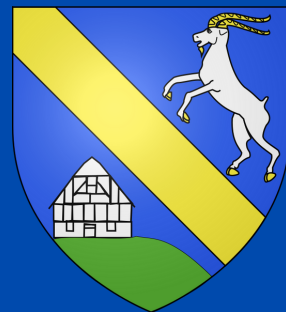


L'appariteur

« De Bott schallt »



FÉVRIER 2023

N° 43

LE MOT DU MAIRE

2023 : une nouvelle année qui démarre !

A Rome, les augures étaient des devins chargés d'observer le ciel et d'en communiquer les présages aux autorités.

La politique dépendait uniquement de ces présages et aucune décision n'était prise sans consultation des augures.

Il en existait d'ailleurs deux types. D'un côté, les auspices, chargés d'observer le vol et le chant des oiseaux, et de l'autre, les augures, qui devaient lire dans la mise à mort puis dans les entrailles des volatiles. Selon ce qu'on pouvait y voir, on parlait d'un oiseau de bon ou de mauvais augure.

La loi du 30 novembre 2021, mesure prise contre la maltraitance animale, priorité du gouvernement, ne permet plus d'utiliser cette capacité divinatoire à percevoir dans l'espace et dans le temps les révélations afin de connaître ou de préparer l'avenir.

Désormais, ces prédictions ne relèvent donc plus de communication spirite ou de révélation médiumnique, captées par des grands prêtres divinatoires.

Nos politiciens de tout bord utilisent des prévisions dignes de Michel de Nostredame (Nostradamus) diffusées à grand renfort de médias modernes.

La présentation d'une escalade d'événements de plus en plus graves nous fait accepter, à la fin, un dernier événement qui par contraste apparaîtrait tout à fait supportable.

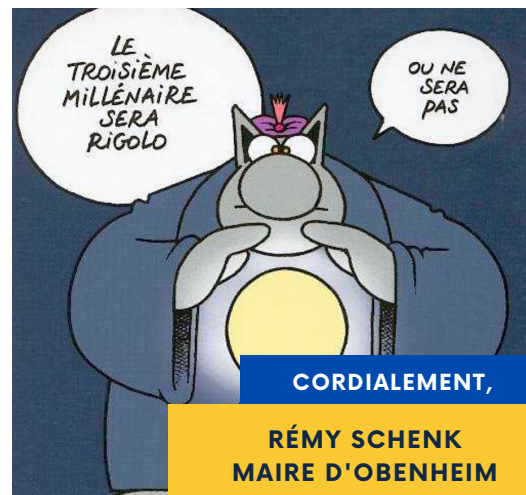
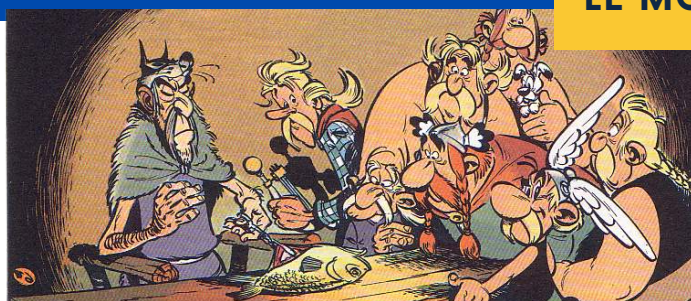
Nous avons donc le choix d'être les moutons de Panurge enfermés dans un cycle de morosité collective ou de redevenir les acteurs de la vie économique et associative tant sur le plan communal qu'intercommunal et à faire revivre le cachet d'une vie communale harmonieuse.

Les présidents d'associations, le secrétariat de la mairie et moi-même seront ravis de vous donner les éléments qui vous permettront de concrétiser votre initiative.

"Celui qui déplace une montagne commence par déplacer de petites pierres"
(Confucius)

En attendant, pour affronter 2023, la patience sera de mise, seul l'avenir détient la clé de la vérité.

Qui vivra verra, et surtout bonne année 2023 !



CORDIALEMENT,

RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBENHEIM

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL ----- P.3

LA VIE MUNICIPALE ----- P.6

CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS ----- P.13

INFO DU GOUVERNEMENT/COMCOM ----- P.14

LA LIBÉRATION ----- P.15

LA RÉSIDENCE SÉNIORS ----- P.19

LA VIE DE L'ECOLE ----- P.20

ANIMATION JEUNESSE ----- P.22

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS ----- P.24

ÉTAT CIVIL ----- P.30



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Septembre 2022

Administration Générale

- Modification de la durée hebdomadaire

Il y a lieu de modifier le poste d'ATSEM, suite au lissage de la durée hebdomadaire, demandé annuellement auprès du Centre de Gestion. Le poste d'agent spécialisé de 2ème classe des écoles maternelles contractuel passe d'un coefficient d'emploi de 12.56/35ème à celui de 13.00/35ème.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.



- Mise à disposition

Les fonctionnaires territoriaux peuvent faire l'objet d'une mise à disposition, avec leur accord, contre remboursement. Cette mise à disposition est prononcée par arrêté de la collectivité. Mme Françoise FAVARD est mise à disposition de la SPL du Kleinfeld, 1 rue des Vergers, depuis le 1/12/2018. Elle y effectue les fonctions d'agent d'entretien, à hauteur de 3h40 par semaine. Il y a lieu de renouveler cette convention tous les 3 ans. Le Conseil Municipal adopte le renouvellement du contrat.

- Modification de l'indemnité pour l'utilisation du téléphone portable

L'indemnité à l'utilisation du téléphone portable est déjà en place, depuis le 6/11/2018. Il y a lieu de modifier cette délibération étant donné qu'elle est nominative, mais sans changer les tarifs.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.



- Aménagement de la forêt communale

M. Bruno HEILBRONN invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale, établi par l'Office National des Forêts.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité.



- Adhésion au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

Les collectivités ont l'obligation de faire relier les délibérations du Conseil Municipal, ainsi que les arrêtés et décisions du Maire, tout comme les actes

d'état-civil. Le Centre de Gestion a constitué un groupement de commandes pour faciliter les démarches et garantir des prestations de qualité, à des coûts adaptés. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement.



- Jardins communaux - résiliations

M. Le Maire informe qu'un courrier a été transmis le 13 mai dernier aux locataires des jardins n°56 et 57, pour le manque d'entretien. Le courrier stipulait que si ces derniers souhaitaient garder leurs jardins, ils devaient les entretenir et les nettoyer.

Or, en date du 15 septembre, il n'y a pas lieu de constater d'évolution. D'après le règlement des jardins, la décision de retirer le jardin doit être prise par le Conseil Municipal. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de résilier d'office les jardins n°56 et 57 aux locataires et décide que le montant annuel restera dû.



- Désignation d'un correspondant incendie et secours

La Loi MATRAS a été adoptée le 25 novembre 2021. Elle oblige à créer la fonction de conseiller municipal "correspondant incendie et secours". Il est l'interlocuteur privilégié sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. M. Le Maire propose M. Bruno HEILBRONN. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du maire.



Divers

- Personnel communal : M. Joël ARENZ a demandé une mise en disponibilité pour convenance personnelle. Un nouvel agent a été recruté, il s'agit de M. GUERIN Eric.

- Acquisitions : Des projecteurs pour la mise en lumière de l'Eglise Protestante / La voirie entre la salle des fêtes et le pont de l'APP / Un vidéoprojecteur et un tableau blanc interactif pour la classe CM1-CM2 (voir appareil n°42) / Un nouveau jeu pour remplacer le cheval à bascule défectueux à l'aire de jeux.

- Broyage des déchets verts : le samedi 29 octobre 2022 de 9h à 11h30.

CONSEIL MUNICIPAL

- Adjudication de bois : prévue par la commune le mercredi 14 décembre 2022 à 18h30 à la salle des fêtes (hors ONF). Une seconde sera proposée par l'ONF.
- RD 124 vers SAND : la circulation sera fermée du 3 au 13 octobre 2022 pour des travaux d'élagage et de renforcement.
- Energie : au vu du coût de l'énergie, il est proposé d'allumer les chauffages le plus tardivement possible (Salle des fêtes, mairie, écoles).

Séance du 25 Octobre 2022

Administration Générale



- ATIP - Approbation de convention

M. Le Maire expose que la commune a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 30/11/2015. Elle exerce diverses missions d'accompagnement et d'urbanisme. Il est proposé de leur confier la mission d'accompagnement technique de "mise à jour des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) dans le but d'intégrer le PPRi de l'III". La mission correspondra à 3 demi-journées d'intervention, tarifée à 300 € par demi-journée, pour l'année 2022.

- ATIP - Approbation de la convention relative à la mission ADS

M. Le Maire propose l'intervention de l'ATIP pour la mise à disposition de l'outil informatique de consultation SIG Intragéo et la formation à l'utilisation de cet outil, ainsi que des données (cadastre, données environnementales...) qu'elle détient, une veille juridique, une animation métiers et une expertise en matière d'information géographique. Le montant de la contribution à cette mission est fixé à 100 € pour les communes avec 1 ou 2 comptes d'accès nominatifs.

- Taxe d'aménagement-institution du reversement obligatoire de la part communale

M. Le Maire expose les dispositions de la loi de finances rendant obligatoire à compter du 1/1/2022, le reversement de la taxe d'aménagement.

Le Conseil Municipal décide d'instituer, à compter du 1/1/2022, un reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à hauteur de 0% du produit de la taxe pour l'EPCI.

- Lotissement 1 AU - choix du promoteur



M. Le Maire rappelle les différents aménageurs qui ont déposé un dossier de candidature :

La foncière du Rhin avec une vente proposée à 830 000 € dont la présentation a été faite le 24/05/2022 au Conseil Municipal.

Amiral avec une promesse de vente sans plan du projet, dont la présentation a été faite le 26/09/2022, avec une vente proposée à 819 720 €.

Nexity avec deux propositions :

- une vente proposée pour 860 000 € pour un projet sans logement aidé, obligeant une modification des orientations d'aménagement et de programmation.

- une vente proposée pour 730 000 € pour un projet contenant 16 à 17 maisons individuelles et 4 maisons groupées pour un total de 20 à 21 logements.

Sovia avec un courrier sans plan du projet a été réceptionné en mairie le 19/09/2022. Le promoteur devait présenter le projet, mais il n'a pas honoré le rendez-vous. Une vente a été proposée à 800 000 €.

LCA Société d'aménagement avec une vente proposée à 804 000 €.

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret. 11 bulletins attribués pour la Foncière du Rhin et 2 bulletins blancs. La vente est donc attribuée à la Foncière du Rhin.

- Présentation d'un avant-projet - Salle des fêtes

M. Bruno HEILBRONN, président de la commission "Rénovation salle des fêtes" fait la présentation d'un avant-projet pour le projet de rénovation. A ce jour, un premier chiffrage a été donné d'un montant compris entre 1 400 000 € et 1 600 000 € HT. Une réflexion est en cours.



Divers

- Acquisitions : Un radar rue de Daubensand / Un miroir à l'intersection de la rue Longue et le Lotissement "les jardins" / Des panneaux de basket au City-stade / La commune a obtenu une subvention de la CeA de 1 000 € et de la CCCE de 1 034 € pour l'acquisition du tableau blanc interactif de la classe CM1/CM2.
- Distributeur à pizza : Un distributeur sera mis en place. Une réflexion est menée pour son emplacement, à côté de la salle des fêtes ou devant l'atelier municipal.
- Cimetière : Présentation d'un nouveau système de désherbage pour le cimetière.
- Cadastre : Le bornage dans la zone d'activités est à vérifier.
- Eclairage : Pas de modification concernant la réduction de l'éclairage public. Les illuminations de Noël seront remises en place avec une extinction programmée dans la mesure du possible.
- Fête des Séniors : Les repas seront préparés et livrés par le restaurateur local B'm Hans et le menu a été choisi par l'ensemble du Conseil Municipal.



Séance du 29 Novembre 2022

Administration Générale

- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2022 est de : 149 445,00 €.

Le montant du quart pour l'exercice 2023 s'élève à : 37 361,25 €

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire, avant le vote du budget de l'exercice 2023, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en 2023 dans la limite du quart des crédits inscrits.



- ONF - programme des travaux d'exploitation pour l'exercice 2023

M. le Maire présente les documents établis par l'O.N.F. : l'état de prévision des coupes pour un bilan prévisionnel de 2 340,00 € HT, le programme d'actions pour un montant de 4 590,00 € HT. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.



- Transfert de compétence électricité au Territoire d'Énergie Alsace

M. le Maire expose à l'assemblée que Territoire d'Énergie Alsace (Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin), créé le 19/12/1997, regroupe aujourd'hui 368 communes alsaciennes desservies par Enedis. Le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au Territoire d'Énergie Alsace et de transférer sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité. A l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas l'adhésion de la Commune et ne transfère pas sa compétence.



- Demande de subvention

M. le Maire présente une demande de subvention aux noms du Conseil Presbytéral de la Paroisse Protestante d'Obenheim-Daubensand et du Conseil de Fabrique de la Paroisse Catholique d'Obenheim pour l'organisation du grand concert de Noël, du 17/12/2022 dans notre salle des fêtes. Les membres du Conseil Municipal rappellent que les deux paroisses ont déjà bénéficié d'une location gratuite cette année. Afin de rester équitable envers les autres associations, qui, prochainement organiseront des manifestations, ils proposent de ne pas donner suite à cette demande. Le Conseil Municipal, décide à 2 voix pour, 2 absentions et 10 voix contre d'octroyer une subvention.





- Rapport de commission salle des fêtes

M. Bruno HEILBRONN, président de cette commission, fait la présentation d'un futur projet de l'extension de la salle des fêtes et de la réorganisation de la salle actuelle. Il fait lecture du compte-rendu, rédigé par le secrétaire, M. Nicolas MULLER. Quelques points sont en réflexion.

LA VIE MUNICIPALE

Divers

- Acquisitions : Mise en place d'un jeu à bascule "les écureuils" : 3 535,20 € TTC.
- Demande d'une signalétique : La société "Le Rucher du Kleinfeld" souhaiterait une signalétique à l'intersection des rues de Colmar et du Général Walther. Dans cette optique, les garages WEBER et GASSER, ainsi qu'Air techniques ont été sollicités par la mairie pour compléter cette demande. La commune prendra en charge la structure, les lames de signalétique seront prises en charge par les entreprises.
- Collectivités européennes d'Alsace : La CeA a candidaté auprès de la SAFER pour acquérir un terrain de prairie sur le ban communal dans le cadre de sa compétence Espace Naturel Sensible.
- Piste cyclable : A ce jour, la CCCE est encore en phase d'acquisition des terrains aux propriétaires privés. Elle rencontre quelques difficultés à acquérir certains terrains et sera probablement contraint de mener une procédure de déclaration d'utilité publique qui devrait durer 2 ans. 
- Energie : Le prix du kwh passera de 0,10 € à 0,40 € en 2023.
- Fête des Séniors : 156 séniors inscrits à la fête. L'animation sera assurée par le groupe "Mon nom est Personne".
- City Stade : La commune a subi des dégradations dans la nuit du 22 au 23/11/2022 au city stade. Une partie de la clôture a été arrachée et le terrain a été labouré par une voiture. Un dépôt de plainte a été déposé à la gendarmerie d'Erstein.
- Fête de Noël des écoles : La fête de Noël des écoles aura lieu le 16/12/2022, à partir de 16h45 à la salle des fêtes. La commune offrira, comme chaque année, un mannele et un chocolat à chaque enfant. 

NOUVELLES ACQUISITIONS

La commune a fait de nouvelles acquisitions depuis le mois d'octobre, dans tous les domaines :



Deux nouvelles caméras pour les écoles et la mairie



Remplacement du miroir routier rue Longue



Un nouveau jeu à bascule pour l'aire de jeux



Deux nouveaux paniers de baskets pour le city stade



Radar pédagogique rue de Daubensand

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Comme chaque année, une cérémonie commémorative s'est déroulée au Monument aux Morts. L'Harmonie, les Sapeurs-Pompiers, et les porte-drapeaux étaient présents.



FÊTE DE NOËL DES SÉNIORS

Le 4 Décembre, les séniors renouent avec la tradition du repas de Noël des aînés.

S'il est un rendez-vous incontournable chaque année, c'est après deux ans d'absence imposés par la pandémie de Covid-19, que le repas des séniors a pu à nouveau être organisé.

149 personnes ont répondu présentes à l'invitation.

Une belle décoration rouge et or paraît la salle, donnant une ambiance chaleureuse pour cette journée très agréable.



Mise à l'honneur des doyens de la salle
Mme Dietz Lilly et M. Berezowski Michel



M. Baumgarth Rémy a remporté la
couronne de l'Avent

Le Conseil Municipal, ainsi que les agents de la commune, étaient présents pour servir les invités. Un excellent repas élaboré par l'Auberge B'm Hans a été servi et l'orchestre "Mon nom est Personne" a participé à l'ambiance musicale et dansante de l'après-midi.

Le retour des participants était très positif, l'ambiance chaleureuse et festive en était le reflet.



LA VIE MUNICIPALE

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Le 02 Janvier 2023 était un grand jour pour Madame BERTOLI Irène : la célébration de son centième anniversaire.



Toujours coquette et d'une humeur joyeuse, la pétillante Mme BERTOLI a fêté son centenaire entourée de sa famille : 3 enfants, 5 petits-enfants et 10 arrières petits-enfants.

VOEUX DU MAIRE



A chaque nouvelle année, il est d'usage pour la commune et ses élus de présenter leurs vœux aux habitants.

C'est l'occasion pour le Maire de porter un regard sur l'année écoulée (2 années!) et de tracer les perspectives pour celle à venir.

Suite au bilan, les invités ont partagé un moment de convivialité autour d'un verre et de la galette des rois.



BROYAGE DES SAPINS



Les membres du Conseil Municipal étaient présents pour donner une seconde vie à vos sapins.

Les sapins broyés seront utilisés pour le paillage, pour protéger les fleurs durant l'année.

Certaines personnes se sont réchauffées avec un verre de vin chaud de l'amitié, offert par la commune.



STAGIAIRE AU SEIN DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie a accueilli, pour une période de deux semaines, du 23 Janvier au 3 Février, Léonie ISCHIA.

Léonie suit des études en graphisme au lycée Gutenberg, en terminale section RPIP (réalisation de produits imprimés et pluri-médias).

Afin de découvrir le monde du secrétariat, elle a sollicité la mairie pour faire un stage.

Durant ces deux semaines, Léonie a mis en avance ses compétences dans le domaine graphique et a élaboré les affiches des prochains événements de la commune.



TRAVAUX



Vous envisagez de réaliser des travaux ? Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie ?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la nature et l'importance des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- Un **dossier de déclaration préalable** : construction d'un abri de jardin d'une surface comprise entre 5 m² et 20 m² / une piscine entre 10 m² et 100 m² / modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / édification d'une clôture.
- Une **demande de permis de construire** : construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m².
- Une **demande de permis d'aménager** : aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur.
- Une **demande de permis de démolir** : exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction.



INFO-TRAVAUX

Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme :

- Une **amende** comprise entre 1 200€ et 6 000€ par mètre carrés de surface construite ;
- Si **l'infraction est constatée en cours de travaux**, l'autorité compétente peut ordonner **l'interruption** de ceux-ci ;
- Dans le cadre d'une procédure pénale, il pourra être **ordonné la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements**, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la démolition des ouvrages ou la réaffectation du sol en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;

La commune de Obenheim a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal.

Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats/signalements.

LA VIE MUNICIPALE

APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS

D'ici le mois de mars, des après-midis récréatifs seront organisés, dans **la salle commune de la résidence Sénior du Kleinfeld, au 1 rue des Vergers.**

Les participants pourront se retrouver pour jouer aux cartes ou autres jeux de société, s'initier au crochet, discuter autour d'un café sur divers sujets, échanger des recettes de cuisine, des idées de bricolage ou de jardinage.

Vous êtes intéressé (e) ? Faites-vous connaître à la mairie au 03.88.98.30.33.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer à OBENHEIM



Vous avez choisi notre village pour y résider, et nous sommes ravis de vous compter parmi nos concitoyens.

Mais pour finaliser votre installation à OBENHEIM, nous vous invitons à passer en mairie pour vous soumettre à quelques démarches administratives :

- remplir la déclaration d'arrivée dans la commune de nouvelle résidence
- vous inscrire sur les listes électorales pour être fin prêts pour les prochains scrutins
- inscrire vos enfants dans les écoles maternelle et/ou élémentaire
- récupérer votre seau et des sacs biodéchets

Et par la même occasion, prendre connaissance des démarches à faire :

- réserver votre conteneur poubelle en contactant le SMICTOM
- vous enregistrer en qualité de nouvel abonné au SDEA (eau) et chez les autres distributeurs (gaz et électricité)

Pensez aussi à effectuer le changement d'adresse :

- pour les services de l'État (CAF, AGIRC et ARRCO, CPAM, CNAV, Impôts, Pôle Emploi, Immatriculation...) : informations sur le site <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits>
- auprès de votre banque, assurance, mutuelle, employeur, téléphone fixe et mobile...
- auprès de la Poste éventuellement pour une réexpédition du courrier



LA VIE MUNICIPALE

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La remise des prix pour l'obtention de la première fleur s'est déroulée le 30 Janvier 2023 à Colmar. M. Le Maire et son adjointe, Florence ZEYSSOLFF, ont participé à cette cérémonie, afin de recevoir les deux panneaux qui orneront les entrées du village.



QUELQUES DONNÉES DE L'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques procède tous les 5 ans à un recensement. Celui-ci permet d'élaborer des statistiques en fonction de la commune sondée.

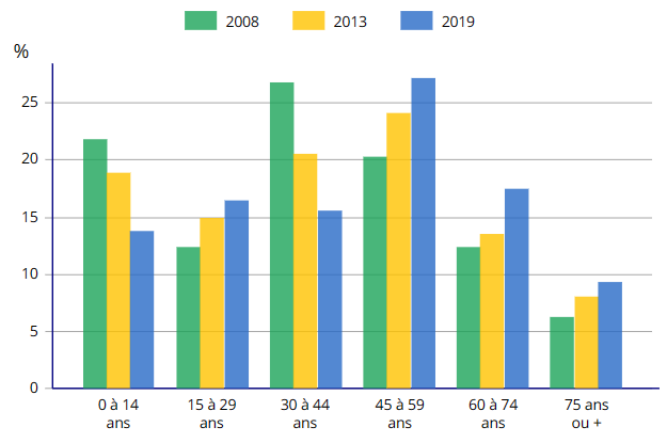
A Obenheim, le dernier recensement date de 2018. Donc, il aurait dû avoir lieu en 2023, mais suite à la pandémie de la Covid, l'INSEE a instauré une année blanche pour chaque commune.

Le prochain recensement aura lieu en 2024.

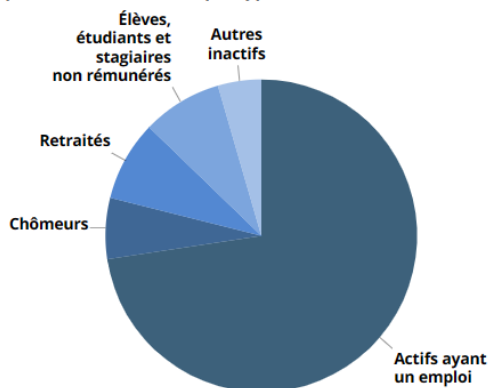
Ce graphique représente la population d'Obenheim par tranches d'âges.

La population vieillit bien à Obenheim, nous avons de plus en plus de personnes âgées de plus de 45 ans.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019

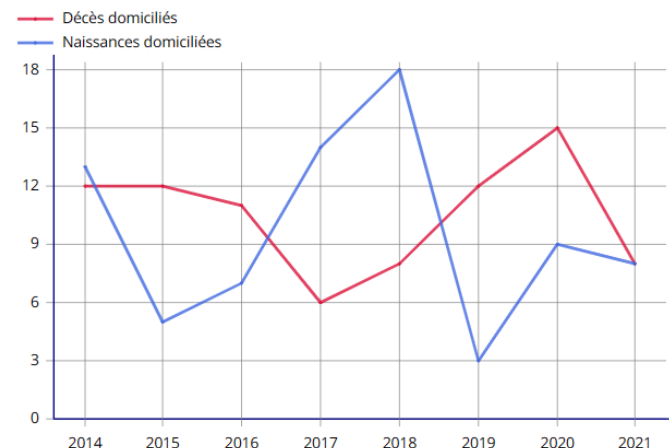


Ce graphique représente la population d'Obenheim en fonction du type d'activité pratiquée.

On constate que la population d'Obenheim est pour la plupart en activité.

Enfin, ce graphique représente le nombre de décès et de naissances des personnes domiciliées à Obenheim. On constate qu'après un pic de naissances en 2018, le taux revient au même taux que celui des décès en 2021.

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



LA VIE MUNICIPALE

NOS CORRESPONDANTS DE JUMELAGE

Denis PALLUEL, Maire d'OUessant

Au large du Finistère, le Maire d'Ouessant est devenu, au cours de ses cinq mandats (depuis 1995), le chef de file des élus insulaires dont il vante l'action en mode débrouille.

Les phares et les moutons en liberté ne sont jamais très loin. L'île bretonne, à la forme d'une pince de crabe, est un repaire d'aspirants "cocheurs", des oiseaux migrateurs les plus rares.

Denis Palluel, cet ancien prof de 62 ans ne s'étonne plus de ces scènes de pied de grue et de quête aux oiseaux, qui se répètent chaque mois d'octobre.



Ce Marseillais de naissance a grandi à Sochaux et est arrivé à Ouessant pour débiter l'enseignement au début des années 80, et assure que ce mandat sera le dernier.

En plus de sa fonction de maire, il a été Président de l'Association des îles du Ponant qui regroupe 15 îles de l'ouest de la France, de 2008 à 2021. Il est désormais Conseiller Régional, délégué aux îles bretonnes et membre de la commission "climat, transitions et biodiversité".



Sylvie ROQUE, Maire d'ALLES SUR DORDOGNE

Après le décès brutal, en octobre dernier, de Michel Calès, c'est sa première adjointe, Sylvie Roque, qui est désormais maire de la commune, depuis le 10 décembre 2022.

C'est une première pour Alles sur Dordogne, 380 habitants, d'avoir une femme maire.

Comptable de profession, née à Bergerac, Sylvie Roque a 60 ans cette année et souhaite mettre en oeuvre les projets initiés par Michel Calès.

"Il m'a tracé le chemin comme un chef de cordée" souligne-t-elle dans son premier mot aux Allois.



Conseillère municipale durant deux mandats de 1995 à 2008, première adjointe depuis 2014, Sylvie Roque n'est pas une novice de la vie politique. Déjà très impliquée dans la vie associative et municipale, elle devra désormais jongler davantage encore entre sa profession et la mairie.

En tout cas, elle souhaite perpétuer les bonnes relations qui unissent Obenheim et Alles sur Dordogne dans la bonne humeur et la convivialité. Preuve en est : le repas choucroute annuel organisé par l'association de jumelage est programmé pour le 4 mars !

CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

Le Ried de la Zembs, une zone humide relique du Grand Ried Ello-rhénan

Les rieds, ces zones marécageuses formant auparavant le cœur de la plaine d'Alsace, sont de plus en plus rares, victimes des activités humaines (drainage, canalisation, remblais, labour et mise en culture, artificialisation...). Pourtant, sur les communes d'Herbsheim, d'Obenheim et de Rossfeld, le Ried de la Zembs existe encore. Ce sont près de 80 ha de prairies, bosquets, roselières, rivières... qui sont protégés depuis plus de 50 ans par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace et forment l'un des secteurs les plus prestigieux du ried alsacien.

Le Ried de la Zembs c'est ...

...un paysage à coulisses. A première vue, ce sont de grandes prairies cloisonnées par des haies. Mais en se rapprochant on distingue une complexité insoupçonnée : un microrelief. Héritées des anciens bras du Rhin qui s'étendaient jusqu'ici ou d'une présence humaine historique (tumuli), ces légères variations suffisent à transformer totalement la végétation en quelques mètres seulement. La cause ? L'eau de la nappe phréatique qui se trouve alors plus ou moins proche du sol.

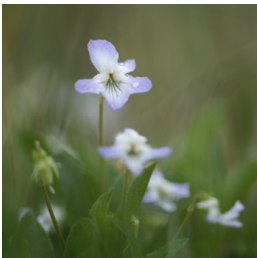


Les grandes prairies structurées par les haies, secteur de La Belle Source.
Photo : C. MULLER, La Bulle du Ried.

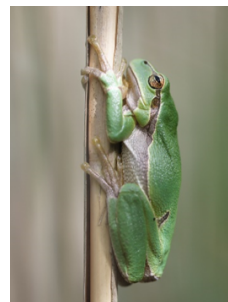
On observe une succession d'habitats, du plus humide (dans les dépressions les plus profondes) au plus sec (au sommet des tumuli et levées naturelles). C'est cette diversité qui fait la richesse du ried car elle permet à de très nombreuses espèces de cohabiter sur une surface restreinte.

... le royaume de l'eau. Elle est omniprésente et sous une diversité de formes. Invisible sous nos pieds, le plus grand réservoir d'eau d'Europe trahit parfois sa présence de façon spectaculaire : résurgence phréatique de la Belle Source, remontées de nappe hivernales transformant les prairies en un lac immense...

...un refuge pour une faune et une flore riedienne exceptionnelle. Le Ried de la Zembs abrite plus d'une quarantaine d'espèces de plantes rares et/ou protégées. Derrière ce chiffre impressionnant, se cachent certaines espèces ayant disparu du reste de la plaine d'Alsace, voire de France, ce qui fait du Ried de la Zembs un secteur d'importance nationale. On y retrouve également des animaux liés aux prairies marécageuses comme certains papillons ou amphibiens.



Quelques habitants du Ried de la Zembs :
Violette à feuilles de pêcher, Rainette verte,
Cuivré des marais.
Photos : M. DE MIJOLLA, CEN Alsace.



En 2022, le CEN Alsace a réalisé l'actualisation du plan de gestion du Ried de la Zembs. Ce document fait l'état des lieux des espèces et habitats présents, de l'historique, des usages actuels, des pressions et menaces... et prévoit les actions à mener pour le préserver durant les dix prochaines années.

Plus de 60 actions sont prévues pour préserver ce lieu unique en Alsace et en France, ainsi que l'incroyable diversité d'espèces qui y vivent encore. Ce patrimoine naturel est entre nos mains et notre responsabilité est grande envers les générations futures, afin qu'elles puissent connaître elles aussi le Ried alsacien. Vous aussi, agissez pour sa préservation en participant aux chantiers nature participatifs organisés par l'association. Rendez-vous sur le site internet <http://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu> pour connaître les dates des prochains chantiers.

INFO DU GOUVERNEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

"Gérer mes biens immobiliers" :

un nouveau service en ligne pour gérer vos biens immobiliers sur impots.gouv.fr

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez pouvoir consulter toutes les caractéristiques de vos biens immobiliers facilement et en un seul coup d'œil ? Le nouveau service "gérer mes biens immobiliers" de la Direction générale des Finances publiques est fait pour vous !

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous pouvez désormais avoir une vision de l'ensemble de vos biens bâtis situés en France, ainsi que leurs caractéristiques, comme l'adresse et le descriptif du local, la nature du local, les lots de copropriété...depuis votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr. Cela concerne 34 millions d'usagers propriétaires de locaux ou titulaires d'un droit réel (usufruitier ou nu-propriétaire, indivisaire...).

Ce service va progressivement s'enrichir de fonctionnalités pour vous permettre de réaliser l'ensemble des démarches qui concernent votre bien :

- vous pouvez réaliser vos déclarations foncières et celles relatives à vos taxes d'urbanisme suite à des travaux de construction ou d'agrandissement.
- 2023 : vous pouvez effectuer, via ce service, et à tout moment, la déclaration des occupants de vos locaux d'habitation, ainsi que le loyer appliqué :

Attention, si vous ne le faites pas avant le 30 juin 2023, vous risquez une amende de 150 €.

La DGFIP poursuit ainsi la modernisation de ses services en rendant accessible, en toute transparence, les informations qu'elle détient et simplifie les démarches pour les usagers.



Une vidéo découverte est en ligne sur la chaîne Youtube de la Direction Générale des Finances Publiques.

Besoin d'un renseignement ou d'être accompagné pour effectuer vos démarches ? Nos agents sont à votre disposition dans votre centre de finances publiques ou dans le France Services proche de chez vous.

La dématérialisation est une mesure de simplification offerte à tous. Pour les usagers qui ne pourraient pas accéder ou qui ont des difficultés avec internet, nous proposons des solutions pour effectuer vos démarches, que ce soit par téléphone (0 809 401 401) ou en accueil physique.

INFO DE LA COMCOM

L'Espace Conseil France Rénov' est un lieu neutre, créé pour apporter une information de proximité, indépendante et gratuite sur les sujets de la rénovation énergétique. Si vous envisagez un projet de rénovation, ou si vous avez des questions concernant vos factures d'énergie, les aides financières disponibles ou plus largement l'adaptation au changement climatique du territoire, vous pouvez prendre contact et poser vos questions par téléphone :

au 06 45 06 33 51, du lundi au jeudi de 9h à 17h.



UN PEU D'HISTOIRE...

Entre le retour d'exil en août 1940 et novembre 1944, Obenheim vit sous la botte de l'occupant allemand, mais n'a pas à souffrir des faits de guerre. En dehors des incorporations de force que subissent tous les jeunes en âge de faire la guerre, le retour de certains blessés et, malheureusement, les annonces des morts du village sur tel ou tel champs de bataille, il ne se produit pas de fait marquant.

Quelques batailles aériennes ont eu lieu au-dessus du village.

Les choses changèrent à partir de novembre 1944, au loin on entendait le bruit de la bataille de Strasbourg. On voyait de plus en plus d'escadrilles d'avions alliés dans le ciel voler vers l'est.



Pourtant en janvier 1945 à Obenheim...

Il y a 78 ans, la défense d'Obenheim entrera dans l'histoire de la Nation, matérialisant dans le sacrifice l'unité morale de la France par la participation de la population au combat mené par le Bataillon de Marche 24 du Commandant Coffinier.

En effet, Obenheim a été tristement célèbre lors de l'opération Nordwind qui fut une des dernières offensives allemandes durant la seconde Guerre Mondiale, sur le territoire français du 21/12/1944 au 25/01/1945. Hitler mène l'assaut et jure de faire flotter le drapeau à croix gammée sur la Cathédrale de Strasbourg.

Dans les premiers jours de janvier 1945, le chef allemand décide de lancer une nouvelle offensive destinée à récupérer Strasbourg. C'est ainsi que plusieurs unités de la 1ère Division Française Libre sont très violemment prises à partie et résistent non sans de grandes difficultés aux assauts ennemis : notamment le Bataillon de Marche 24 du commandant Coffinier.

L'attaque allemande est déclenchée au matin du 7 janvier à l'ouest du canal du Rhône au Rhin, dans le secteur d'Obenheim, tenu par le BM 24. Ce sont ces soldats qui devront défendre courageusement nos villages.



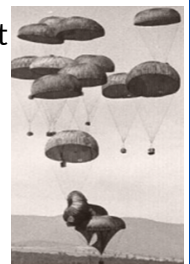
Lors de «la bataille d'Obenheim» du 04 au 11 janvier 1945, il fallait tenir à tout prix Obenheim et lutter jusqu'aux limites de la résistance. Pour reconquérir Strasbourg, l'ennemi lance dans la bataille des forces énormes. C'est à Obenheim que le choc se produira. L'ennemi veut reconquérir Strasbourg et la mission du BM24 est de bloquer les Allemands coûte que coûte.

Dès les premiers jours, les bombardements sont violents et les assauts sont lancés par des forces dix fois supérieures à celles des Français. Le 08 janvier, l'étreinte se resserre, les bombardements se multiplient et les patrouilles allemandes se montrent plus actives.

Dans la journée du 09, le siège ne se relâche pas, mais, en liaison avec les éléments de la brigade Alsace-Lorraine, qui occupent Gerstheim, une opération de dégagement est préparée. Elle donnera lieu à de très violents combats durant toute la journée ; la nuit venue, les Français décrochent.

Les munitions et les médicaments commencent à manquer. Coffinier demande du ravitaillement par avion. La nuit du 9 au 10 se passe sans incidents. Au matin du 10, comme les Français ne donnent aucune suite à l'invitation allemande à se rendre, les bombardements reprennent.

Dans l'après-midi, des avions alliés larguent sur le village des munitions et des vivres, mais, en raison d'un vent violent, une partie seulement des containers atterrit dans les lignes françaises.



LA LIBÉRATION

« Depuis 3 jours nous sommes encerclés, vers midi, des avions parachutent des vivres et armes, beaucoup tombent dans les lignes ennemies. Aussitôt, un violent tir d'artillerie est déclenché pour nous empêcher de les atteindre. Les Allemands ont envoyé des tracts nous disant de nous rendre. » Soldat Girard.

A la fin de l'après-midi, à la suite de nouveaux assauts de blindés allemands (Panzer, Jagdpanther), la situation des assiégés devient critique. Les derniers combats se déroulent dans la nuit du 10 au 11 janvier. Les hommes du BM 24 n'ont plus de munitions, leurs armes sont maintenant hors d'usage. Obenheim est encerclé, les défenseurs sont petit à petit asphyxiés, ils manquent de tout sauf de courage. Ils se battent jusqu'au bout avant de se rendre, mais grâce à cette héroïque résistance Strasbourg est sauvé.

« Le pont du canal en direction de Sand saute avant que les chars n'aient réussi à l'atteindre et dans Obenheim s'organise alors une défense héroïque, défense qui permet au BM4 de livrer la lutte titanesque qui assurera la liberté de Strasbourg, capitale d'une province dont le patriotisme est proverbial. » Anonyme



« Les derniers combats se déroulent dans la nuit du 10 au 11 janvier. Les hommes du BM24 n'ont plus de munitions, leurs armes sont maintenant hors d'usage. A 23 heures, tout est fini. Une douzaine de Français parviendront à s'échapper – le reste de l'unité (772 hommes) est anéanti ou capturé. Les Allemands peuvent maintenant se retourner contre les autres positions françaises sur l'III, mais ils ont perdu 4 jours. Pendant ce temps, en effet, la défense du secteur a dû être renforcée et lorsque, dès le 13 janvier, les Allemands tenteront de percer la barrière de l'III, ils seront brutalement repoussés. Aucune autre tentative n'aura lieu. Le sacrifice des hommes du BM 24 n'aura pas été vain. »

Souvenirs des habitants d'OBENHEIM

Un soldat du B.M. 24 a bénéficié d'un mode de transport peu commun : abrité dans une maison qui venait d'être démolie, il est caché dans un coffre alsacien et déménagé par deux jeunes femmes vers un lieu plus sûr. En voyant les femmes ployer sous la charge, des soldats allemands leur demandent ce qu'elles transportent dans cette malle. « De la vaisselle et du linge ! » leur répondent-elles.

Les Allemands leur proposent alors de leur venir en aide et c'est ainsi qu'à leur insu, ils transportent un soldat du B.M. 24 vers une cachette plus sûre.

Sur les 772 combattants d'Obenheim, 12 se sont échappés (mais nous savons depuis 2004 qu'un deuxième groupe de 65 personnes a pu rejoindre le B.M. 21 à Erstein).

412 ont été fait prisonniers, la radio allemande parle de 300 survivants. 41 morts sont officiellement enregistrés à la préfecture dont 2 victimes civiles.

Les archives étant toujours inaccessibles, ces chiffres sont totalement aléatoires et suscitent de vives discussions au sein du groupe des Anciens du B.M.24.

La liste de la préfecture est incomplète, car les combattants décédés durant le transport et les prisonniers morts en captivité n'ont pu être recensés.

Au cimetière divisionnaire d'Obenheim ont été rassemblées 35 tombes allemandes et 52 tombes françaises. Au cimetière de Kogenheim se trouvent les sépultures des hommes de la 2^{ème} D.B. et des soldats de la D.F.L. dont les corps n'ont pas été restitués aux familles.

Obenheim est en ruine, rares sont les maisons intactes. La mairie est totalement détruite, elle est feu. D'autres maisons sont également en feu ou éventrées. Les églises ont de nombreux impacts. Des citoyens d'Obenheim ont caché, au péril de leur vie, des soldats du BM24 dans les caves ou greniers pour leur éviter la captivité. Ils les ont nourris et pour certains soigné leurs blessures ; ils leur ont sauvé la vie.



LA LIBÉRATION



Exemple de tract :

La vie ou la mort

Vous êtes encerclés !

Votre situation est sans espoir !

C'est un beau geste de tenter de se battre quand même c'est digne d'un Français et des traditions de l'armée française.

Hélas !... Il y a des circonstances exceptionnelles qui exigent des décisions anormales

La question se pose : **La vie ou la mort ?** C'est à vous de décider !

Continuer le combat, c'est périr sans profit.

Cesser la lutte, c'est vivre !

Vivre pour les parents, la femme ou les gosses ! En ce moment ils sont en votre pensée, invisibles, mais présents et ils vous supplient de vivre pour eux.

Décidez-vous mais décidez-vous vite !

La bataille d'Obenheim et la résistance héroïque du BM24 ont sauvé Strasbourg d'une contre attaque allemande.. Strasbourg a été sauvé, mais à quel prix ?



sources : Obenheim, « une cité, une histoire » en vente en mairie.

La bataille d'Obenheim 04-11 Janvier 1945, fondation BM24 en vente en mairie.

La fête de la Libération

Après avoir remis de l'ordre dans leurs habitations et organisé la vie de tous les jours, la totalité de la population a décidé de fêter « la Libération ».

Le dimanche 22 et le lundi 23 juillet 1945 furent deux jours qui auront marqué le village.

Le monument dédié à la mémoire de la 1ère DFL édifié sur la place de la mairie est édifié. Il faut rendre hommage au courage et à l'abnégation des soldats du BM24, qui durant la bataille d'Obenheim se sont sacrifiés pour barrer la route de Strasbourg à l'ennemi.

Le village est en ébullition, chaque maison est décorée de guirlandes de fleurs et de branches vertes. A toutes les entrées d'Obenheim, sont érigés des arcs de triomphe. Un cortège se prépare, il va sillonner les rues.



LA LIBÉRATION

*La neige dans ce petit village d'Alsace:
Seul le clocher rouge émerge de la blancheur
Ouatée des toits qui se penchent.Midi; l'heure
Est douce,le soleil filtre,câlin et fugace*

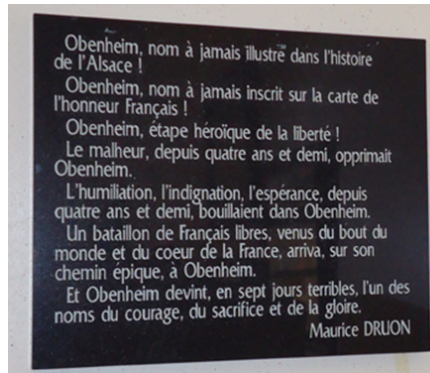
*A travers les sapins alourdis et les branches
Nues des pommiers. Les oiseaux sifflent gaiement
Les nuages légers déroulent leurs tresses blanches
Sous la brise qui les caresse mollement.*

*Personne dehors. Le canal coule paisible.
Les sons amortis par le velours rayonnant
Et si blanc semblent perdre leur sens menaçant
De mort. Tout revêt un caractère sensible,*

*Une sensibilité vaporeuse et dure
Des choses et des gens qui ont souffert un martyre.
Pourtant cette boule de neige avec un rire
Charmant et blond,ces yeux bleus,lumineux,si purs*

*M'emplissent d'une volupté molle et sereine;
Un sentiment doux et fort m'envahit malgré
Moi: dans mon cœur glacé,de degré en degré,
Renaît et resplendit une image de Reine.*

O BENHEIM, 8 JANVIER 1945



Plaque fixée à l'entrée de la mairie

Des rues et des places de notre village portent les noms des unités militaires, qui ont sauvé Strasbourg :

- rue du BM24

- place de la 1ère DFL



- place du Général de Gaulle



Et un monument à la gloire de la 1ère DFL conserve sa mémoire.



Pourquoi l'école d'Obenheim s'appelle-t-elle Sabin Salinas ?

Monsieur Sabin Salinas est le président fondateur de l'association "Fondation BM 24-Obenheim" en 1982.

Cette dernière a pour but de perpétuer le souvenir du sacrifice des officiers et soldats et de l'aide apportée pendant les combats de janvier 1945 à la libération de l'Alsace.



Obenheim

*Dans un petit village d'Alsace
Notre bataillon prend défense;
Pleins de courage et d'audace,
Nous défendons le sol de France.*

*La mitraille fait rage,
Nous, les braves petits poilus,
Avons pour abris dans ce carnage,
Un pan de mur, un trou, un talus.
Le ciel est zébré d'obus
Éclatant un peu partout,
Et les toits des maisons fendues
Semblent dire «Pitié pour nous».*

*Déjà la mort a pris de nos hommes,
Et la neige leur prête son linceul;
Tels les héros de la Somme
La terre, pour eux, est leur cercueil.*

*Voici la nuit; et jusqu'au bout,
Malgré le brouillard et la poussière,
Nous nous battons comme des fous.
Il faut nous voir, la tête fière.*

*Mais le jour nous voit prisonniers,
Quelle cruelle déception
Notre bataillon tout entier
Pour l'Allemagne a pris direction.*

*Dans un Stalag les jours s'enfuient
Et rapprochent notre victoire
Nous reverrons notre patrie
Alors... oublions nos déboires.*

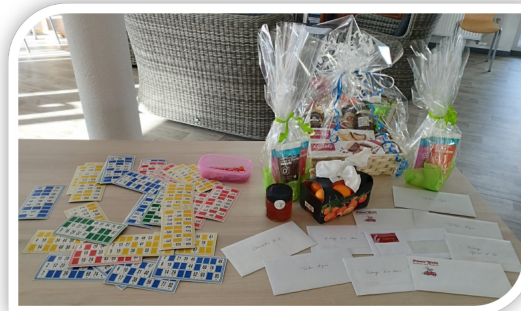
André CHEVALIER

**Poème recueilli par Marcel Misert,
son compagnon de Stalag**

LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Ces derniers mois, les résidents ont pu faire de nombreuses activités.

Après-midi Loto Bingo, avec de nombreux lots offerts par les commerces de proximité : restaurants, pharmacie Gaertner, Super U, les Délices de Régine....



Bien qu'ils ne soient plus des écoliers, le Saint Nicolas ne les a pas oubliés. Mannele et café pour nos résidents affamés !

Un bon repas de Noël, élaboré par Nathan Traiteur, au sein de la salle commune. Un beau moment de partages avant les fêtes, financé par ARSEA et avec une subvention de l'association Alter-Ego.



Un soutien à nos Bleus durant la coupe du monde.

Les résidents se sont réunis dans la salle commune pour profiter du match autour d'un verre de vin chaud.

Triste issue, mais très beau match plein de rebondissements !

En ce début d'année, les résidents ont profité d'un bon moment convivial autour d'une galette et d'un vin chaud.



Les anniversaires entre voisins ont enfin pu reprendre, pour le plus grand bonheur des uns et des autres.

Des moments de partages entre amis qui font plaisir !

Mme WOLFF Margot a pu en profiter pour fêter ses 90 ans.

Les résidents se sont amusés, ont passé de bons moments ensemble, mais surtout ont bien profité de ces instants proposés.

LA VIE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE

Mardi 6 décembre, les élèves de la maternelle ont reçu la visite de Saint-Nicolas ! Nous avons chanté pour lui et il nous apporté des clémentines et des pains d'épices au chocolat. Merci Saint-Nicolas !!!



En janvier, nous avons cuisiné nos propres galettes des rois.
Une nouveauté pour nous, et nous nous sommes régales !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cycle tennis de table

Pendant la deuxième période scolaire, les CE2/CM1 et les CM1/CM2 ont réalisé un cycle tennis de table (6 séances). Ils ont dans un premier temps découvert l'univers des pongistes et réalisé divers petits exercices. Lors des deux dernières séances, les élèves ont réalisé des matchs. Ils ont tous progressé et ont été heureux de recevoir diplômes et médailles !

Merci encore au Club de Tennis de Table d'Obenheim pour le prêt et la mise en place des tables.



Une rencontre intergénérationnelle

Quel beau moment ce mardi 13 décembre, lorsque les résidents du Kleinfeld ont accueilli les élèves de l'école élémentaire.

Les enfants ont répété les chants de Noël, accompagnés par M. Christian Montfort à la guitare, devant un public comblé.

Ils ont pu recevoir après un goûter composé de jus de pomme chaud (préparé par la Résidence Séniors) et de pain d'épices.

Ce fut un beau moment de partage !



Fête de Noël de l'école

Vendredi 16 décembre s'est déroulée la fête de Noël de l'école, à la salle des fêtes. Les élèves ont entonné des chants de Noël sur la scène, devant un public comblé. Et surtout devant le Père-Noël, bien installé devant les enfants !

Merci à l'Association Appiness, à M. Frédéric Stiedel, à M. Christian Montfort notre guitariste, à la commune, ainsi qu'à l'Association Amis des Ecoles. Merci aux parents élus pour toute l'organisation, de la préparation de la salle jusqu'au rangement.

Après le spectacle, les parents d'élèves ont proposé du vin chaud, des boissons et des gâteaux de Noël.

Chaque élève a reçu un Mannele et un Père-Noël de la Commune d'Obenheim. Merci !



Après le spectacle, nous avons été pris en photo avec le Père-Noël, car nous étions bien au chaud !

Puis, le Père-Noël a dû repartir, car ses sept rennes l'attendaient dehors dans la neige ; il avait encore un long périple à parcourir et de nombreux autres enfants à écouter !

Les apprentis boulangers à l'école

Les élèves de la classe de CP/CE1 se sont rendus à la boulangerie Ludwig d'Obenheim, pour confectionner des Manneles. Les élèves ont remarqué que c'est un métier difficile, il faut se lever très tôt le matin !



Merci à Gérard et Anthony les boulangers, ainsi qu'aux vendeuses de nous avoir accueillis !



ANIMATION JEUNESSE

GAËL SCHMITT, NOUVEL ANIMATEUR

Gaël Schmitt, 41 ans, je suis le nouvel animateur du Service Animation Jeunesse (SAJ) de Gerstheim.

Cela fait 18 ans que je travaille dans le domaine du socio-culturel. Mon parcours m'a amené à passer des diplômes pour me spécialiser dans mon champs d'intervention : je suis titulaire d'un BAPAAT (option jeux et jouets, activités manuelles, activités nature et activités théâtre) et aussi un BPJEPS (spécialité rencontre culturelle et interculturelle).



L'accompagnement et la réalisation de projets sont ma spécialité. Je suis passionné par l'univers des plantes et de la poésie/slam. De nombreux projets ont été mis en place (cuisine, danse, etc...) par l'ancienne animatrice du secteur, j'invite les jeunes intéressés qui étaient investis dans un projet, ou qui souhaitent s'investir, à reprendre contact avec moi pour voir comment continuer ces actions.

L'animation jeunesse continue ses permanences le **mercredi de 14h à 17h** et le **vendredi de 17h à 19h**, rdv 1 rue Reuchlin à Gerstheim pour rencontrer ton animateur.

En période de vacances scolaires (automne, hiver, printemps et été), les Animations Jeunesse organisent de nombreuses activités "à la carte" en matinée, après-midi ou journée complète, pour les jeunes de 10 à 17 ans. Des programmes des animations sont mis à disposition dans les mairies, les établissements scolaires et sur le site internet de la Communauté de Communes avant le début de chaque période de vacances.

Si tu as des questions, des idées de projets ou d'activités, n'hésite pas à prendre contact avec ton animateur pour échanger autour de tes envies :

Tél. : 06 79 12 56 25

Email : animjeunesgerstheim@gmail.com

Facebook : facebook.com/gaelsaj

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DES VACANCES D'OCTOBRE

Pour le premier jour des vacances, nous avons pris la direction de Dorlisheim pour un Laser Max, suivi d'un repas au fast-food et d'un film au cinéma. Quelques jeunes sont venus participer au tournoi de jeux de société et pour finir la soirée en beauté, ils ont joué à un jeu de rôles avec l'intervention de Stéphane (des jeux du Chat Noir). Une dizaine d'ados est venue se défier autour du jeu Mario Kart, le tout entrecoupé de jeux de société et d'un bon goûter.



Partons, ensuite à la découverte du métier de DJ avec DJ Lucas, et des prises de parole au micro, des enchaînements entre deux musiques... Initions-nous au Hip-Hop avec Marc de Multi'N'Sport avec des échauffements, des enchaînements de figures...

ANIMATION JEUNESSE

Quelques jeunes ont participé au cacao littéraire avec des échanges autour de la lecture et des thèmes que lisent les jeunes, le dernier livre lu récemment... Un bel échange dans un lieu symbolique.

Pour finir la journée, direction le Dojo, pour une initiation autour d'un "chambara" ou "spochan" (d'origine japonaise, où deux adversaires s'affrontent avec des armes, dont le choix est libre, mais dont les règles sont bien définies).



Un après-midi à la MJAT de Rhinau pour se défier entre potes, autour d'un baby-foot ou d'un jeu de fléchettes. Une quinzaine de jeunes s'est aussi déplacée pour participer à une soirée Loup-Garou, immergée dans une lumière noire pour être à fond dans l'ambiance.

Découvrons des éléments essentiels à la survie : être optimiste, chercher un point d'eau et savoir comment la filtrer, rationner la nourriture et reconnaître les plantes et animaux comestibles, apprendre à construire un abri et à faire du feu avec une pierre à feu... Puis, continuons avec un atelier de fabrication de flèches polynésiennes. Les jeunes ont cherché leurs morceaux de bois dans la forêt et ont réalisé la découpe pour insérer les ailerons. Une flèche bien réalisée peut atteindre une distance de 100 mètres.



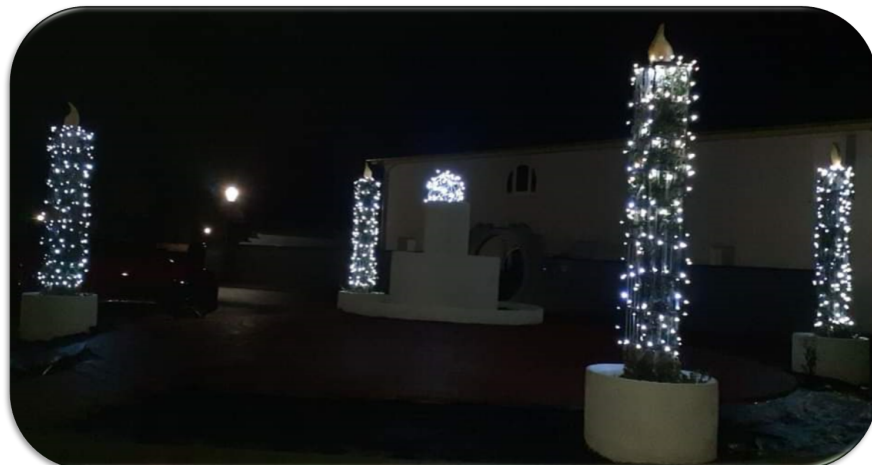
Une sortie "street art" sur les traces des graffeurs de Strasbourg : collage sur mur par Supacat ou Maqmanolo, graffiti sur conteneur à verres par Pisko Logic, fresque dans Rivetoile par Florimond Mochel, puis, petite pause à midi au fast-food, suivi d'un cinéma pour visionner "Le Jouet".

Un après-midi sympa au local de Gerstheim, échange avec les jeunes pour connaître les envies et les besoins de chacun. Libre accès au baby-foot, table de ping-pong, billard et jeux de société.



Enfin, une action de prévention contre le harcèlement a eu lieu le mercredi 23 novembre. Une vingtaine de jeunes de la CCCE a participé à l'action au cinéma de Benfeld, avec le visionnage de courts métrages et a pu en débattre. Un temps a également été mis en place pour les parents, afin d'échanger sur le sujet.

NOEL DANS LE VILLAGE



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



Le comité des fêtes s'est équipé d'un appareil TPE pour les paiements en carte bancaire pour toutes les manifestations. Pensez y !



HARMONIE

En décembre dernier, l'Harmonie d'Obenheim a animé le traditionnel concert de Noël organisé par les deux paroisses à la salle des fêtes. Elle a partagé la scène avec la chorale A Croches Chœur d'Erstein. Pour cette première collaboration, certaines pièces ont été interprétées conjointement. Les familles et public présents ont pu capter et apprécier la belle énergie qui s'est dégagée lors de cette soirée. Des extraits sont d'ailleurs consultables sur YouTube « Concert de Noël Obenheim » filmé par TV Erstein.

Les musiciens se préparent désormais pour le prochain rendez-vous : le concert de printemps qui aura lieu samedi soir du 25 mars. Le programme promet des musiques de films, des pièces classiques et de la musique du monde. Pour les personnes isolées et intéressées par cet événement, une navette est prévue pour les chercher et les ramener à leur domicile le soir du concert (réservation au 06 42 85 01 31, commune d'Obenheim et avoisinantes).

L'Harmonie souhaite également renouveler l'expérience de la répétition ouverte. Elle dévoilera, une nouvelle fois, les coulisses de préparation d'un concert et ouvrira ses portes le 12 mai prochain. Vous pourrez assister à une répétition et observer le travail des musiciens aux environs de 20h à la salle des fêtes.

Enfin, l'association organisera la traditionnelle fête de la bière le 3 juin animée par l'orchestre Obenheimer Express Band. Ce sera une belle occasion pour faire la fête, de danser et de boire à côté de chez soi sans prendre la voiture. D'autres projets sont en cours d'organisation pour les membres de l'Harmonie, notamment le mariage de son chef d'orchestre et un voyage en Dordogne au cours de l'été.



L'association retrouve un dynamisme d'avant COVID et espère pouvoir le partager avec les habitants du village lors des prochains rendez-vous.

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

CHRONIQUE DES ARBORICULTEURS, ANNÉE 2022

L'année 2022 nous a permis de reprendre progressivement nos activités de façon "normale", et c'est tant mieux.



Au Verger-école, nous avons arraché une rangée de poiriers qui dépérissaient, et une autre de pruniers, que nous avons remplacés. Nous en avons profité pour effectuer un cours de plantation en novembre 2021 : les gestes à respecter à ce moment clé sont importants pour la reprise des arbres.

Les 2 cours de taille réalisés ont porté sur la plupart des formes d'arbres : demi-tige, quenouille et axe vertical. La fréquentation des cours est parfois décevante, mais est générale à toutes les associations du secteur d'Erstein Benfeld Obernai.

La journée de taille du verger fin mars, au cours de laquelle tous les arbres sont toilettés, a été très conviviale. Chaque participant a contribué, par son implication, à réaliser cette tâche dans la bonne humeur. Nous avons été récompensés par un repas pris en commun et très apprécié, concocté par Alain, notre chef cuisinier. Après l'effort, le réconfort.



Les comités des fêtes des 3 communes ont pu réorganiser différentes manifestations, et nous avons participé à certaines d'entre elles :

- fête nationale où nous avons réalisé nos traditionnelles crêpes et gaufres à tous les parfums bien appréciées du public
- marche des sorcières d'Obenheim, au cours de laquelle des membres du comité sont mis à contribution
- marché de Noël 2022, au cours duquel nous avons confectionné et vendu du vin chaud et notre fameuse soupe de potiron. Le stand a été dévalisé, et nous reconduirons cette opération en 2023.



Notre assemblée générale s'est tenue au mois de mai à Gerstheim, en décalage par rapport aux autres années, vu la situation encore incertaine. Comme d'habitude, elle a connu une assemblée nombreuse, intéressée par les activités de l'association, et par la traditionnelle conférence, qui cette année portait sur "la chouette chevêche".

Nous avons enregistré un changement au niveau du bureau : Mr Haas Daniel, trésorier depuis la création de la Fruitière, a souhaité se retirer pour des raisons personnelles; nous le remercions pour les services rendus et lui souhaitons bon vent. Mme Fender Muriel a pris sa succession.

Le travail c'est la santé, mais pas que...Les soirées conviviales font partie de la dynamique des associations; elles permettent de se retrouver avec les conjoints qui participent également à la vie de la Fruitière, autour d'un verre et d'une assiette garnie.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

L'exposition fruitière a enfin de nouveau pu avoir lieu cette année. Après 3 ans de silence, nous avons eu la joie de réorganiser notre manifestation phare le 9 octobre. Nous avons retrouvé nos fidèles membres et amis de l'arboriculture, pour leur proposer une belle exposition dans une salle aux couleurs et aux senteurs d'automne.



Le menu made by Alain, attendu par tous les habitués, a encore une fois, connu un vif succès.

Nous vous donnons rendez-vous à Obenheim en Septembre 2023.

L'association s'implique également pour la sensibilisation des élèves à la Nature, sa protection et le rôle qu'elle joue dans notre vie de tous les jours. C'est pourquoi, nous accueillons régulièrement avec grand plaisir, des classes au verger et à l'exposition. Nous comptons sur ces jeunes générations pour remettre le respect de l'environnement au goût du jour !



Après un été sans pluie, malgré des arrosages réguliers pour les petits arbres, la récolte de pommes n'a pas été à la hauteur de nos espérances; beaucoup de fruits sont tombés des arbres avant maturité.

Les pommes ont été transformées en jus, ou vendues au cours de l'exposition.

Nous réfléchissons à l'amélioration de cet état de choses.....



C'est dans ce but que nous vous proposons une matinée d'initiation aux traitements alternatifs, présentée par un représentant de la commission environnement de la fédération des producteurs de fruits. Nous pourrions trouver des solutions pour traiter nos arbres fruitiers et nos potagers, de manière naturelle. Les purins, décoctions et autre remèdes bio n'auront plus de secrets pour vous !

Nous vous attendons, membres ou non, le 16 avril à 9h00 au Verger-école de Gerstheim.

Dates des prochains cours de taille :

- dimanche 19 février à 9h00
- samedi 4 mars à 14H00

Les lieux seront indiqués sur le tableau d'affichage des communes.



Bonne année fruitière et potagère à tous !

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SPORTIVE D'OBENHEIM

L'équipe des U13 est composée d'un groupe qui évolue ensemble depuis plusieurs saisons. C'est une équipe soudée où cohésion, rigueur et combativité sont de mise. Ce groupe a réussi à finir champion de D4 puis de D3 pour se retrouver aujourd'hui en D3 Elite. Le groupe continue à se renforcer pour préparer sa montée en U15. Le Club et les parents restent leurs plus grands supporters et sont toujours présents.



Pour cette nouvelle saison 2022/2023, l'ASO accueille une **équipe féminine senior de foot à 8** ; 18 joueuses de 16 à 48 ans venues d'univers très variés mais unies par le même défi : développer le sport collectif féminin dans notre village en prônant l'engagement individuel au service du collectif.

Qu'elles soient joueuses confirmées ou sportives débutantes, l'ensemble des féminines d'Obenheim a le plaisir de partager des entraînements tous les mercredis soir. C'est avec autant d'engagement (et un brin de folie) que l'équipe est engagée pour la deuxième partie de championnat.

De nombreux matchs féminins viendront donc animer vos week-end printaniers de 2023. Pour ne passer à côté d'aucun moment fort de l'équipe, venez nous rejoindre sur notre page Facebook : **As Obenheim Féminines**.



Le club continue aussi d'accompagner les enfants dans les valeurs éducatives du football. En effet, cette saison, trois équipes (U9, U11 et U13) sont entraînées par Gilles, Maxence, Diego, Serdar, Romain et Damien avec des parents toujours prêts à soutenir les enfants et à proposer des moments conviviaux. N'hésitez pas à rejoindre le club notamment pour les enfants nés entre 2011 et 2017.

En plus d'une équipe sénior en reconstruction, avec un nouveau projet et de nouvelles ambitions, avec à sa tête un coach local, Valériu Negruta, le club a le plaisir de faciliter la continuité de la pratique du football en compétition pour les plus de 35 ans avec l'équipe **vétéran** qui s'entraîne les mardis et joue le vendredi soir.



Début de l'été 2023, l'ASO organisera une journée mettant à l'honneur l'Association et le village grâce aux festivités de son centenaire (1921-2011).

Nous vous attendons nombreux pour notre traditionnel Loto de Pâques, qui aura lieu le jeudi 6 avril 2023 à la salle des fêtes.

Contacts : Vétérans et séniors : Philippe Husson (Président) au 06.81.15.97.65

Jeunes : Alexandre Dulhoste (Dirigeant) au 06.16.46.12.60

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

CLUB DE TENNIS DE TABLE D'OBNENHEIM (CTTO)

Le club de tennis de table d'Obenheim a été créé en 1975, il est affilié à deux fédérations sportives : la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table) et l'AGR (Avant Garde du Rhin).

Actuellement, nous sommes 21 membres dans le club, nous avons 1 équipe qui joue en FFTT (Niveau LGETT 4) et 3 équipes qui jouent en AGR. Nous évoluons dans la salle des fêtes du village, les entraînements ont lieu tous les mardis de 19h à 22h. Les rencontres de championnat se déroulent quant à elles le vendredi soir à partir de 20 h également dans la salle des fêtes.



Loin d'être facile au premier abord, le tennis de table vous séduira petit à petit et nous vous invitons dès maintenant à nous rejoindre les mardis, pour des moments de détente, de plaisir et des bonnes parties de fou rire ...



Énergie, adresse, concentration, tactique et mental sont autant de domaines que le tennis de table permet de développer, aussi bien en individuel qu'en équipe.



Vous pouvez venir vous entraîner en prévision de la saison prochaine ou pour le simple plaisir...



COMITE DE JUMELAGE



Notre amitié avec Ouessant date de plus d'un demi-siècle.

Les Ouessantins invitent les Obenheimois à se rendre sur leur île pendant le week-end de Pentecôte.

Départ d'Obenheim le vendredi 26 mai - Retour le mardi 30 mai 2023.

Si ce voyage vous intéresse, inscrivez-vous à la mairie avant le 1er mars 2023.

Une réunion d'informations (coût, moyens de transport...) sera programmée pour les participants.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

25 Mars : Concert de Printemps

6 Avril : Loto de Pâques

8 Avril : Tournoi de Belote

15 Avril : Owemerputz



1er Mai : Marche du 1er Mai

26 Mai au 30 Mai : Jumelage à Ouessant

3 Juin : Fête de la Bière

11 Juin : Fête Paroissiale de l'Eglise Catholique

Eté : Centenaire de l'ASO



Environnement
Plaisir
Ensemble
Positivité
Accompagner
Rire Ecoute
Tolérance
Sérénité
Confiance
Joie
Amitié Solidaire
Amour
Bienveillance
Partage
Famille

Obenheim

Bienvenue aux familles !



M. CLAUDE Antoine et Mme KINTZ Julie
10 rue Frédéric Bartholdi



M. AVENEL Yohan et M. BACHELEY Jérémy
2 rue Extérieure



M. PIZAK Loïc et Mme KUNTZ Claire
4 rue de Daubensand



M. BADER Kévin et Mme LEBUGLE Michèle-Sophie
6 rue de la Poste



M. EDOUARD Sébastien
2 rue Extérieure



M. SIMON Julien et DIDIO Hélène
1 rue des Prés



Famille DURAND Alexy
2 rue Longue



Famille DESLOOVERE Nadège
4 rue du Bataillon de Marche 24

Décès

M. KEYSER Frédéric
Le 12 Octobre 2022

M. STAERCK Hubert
Le 25 Novembre 2022

Mme BAPST Henriette née ANSTETT
Le 11 Décembre 2022

M. DAOUDI-EPPINGER Jean-Pierre
Le 23 Décembre 2022

M. HURSTEL Vincent
Le 26 Décembre 2022

Mme BEAUGE Marie-Antoinette née HUBER
Le 19 Janvier 2023



Naissances



13 Janvier 2023 : Louka
Fils de HAMM Emmanuel
et de LECLERCQ Mandy



17 Janvier 2023 : Jill
Fille de REIMHERR Thibaut
et de CIVALLERO Aurélie



Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans,
95 ans ou 100 ans ?

Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de
Diamant ou Noces de Platine ?

Pour éviter tout oubli, merci d'en informer
le secrétariat de la Mairie.



Anniversaires

80 ans

07 Novembre 2022
Mme HIRSCHMILLR Brigitte née GRAUER

15 Novembre 2022
M. HERRMANN Jean

02 Décembre 2022
Mme MEYER Marie-Madeleine

15 Février 2023
Mme QUERREC Michelle née PEREZ

85 ans

21 Décembre 2022
Mme KUNTZMANN Yvonne née KLASTER

11 Février 2023
M. SOMMER Fritz

90 ans

10 Janvier 2023
Mme WOLFF Margot

9 Février 2023
Mme FURST Yvette née FELIX

95 ans

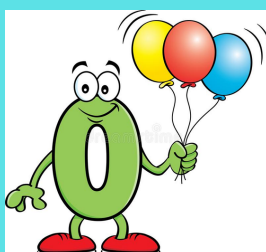
9 Janvier 2023
Mme EPPINGER Marguerite née MOEBS

100 ans

02 Janvier 2023
Mme BERTOLI Irène née MACK



Mariages



Noces



17 Novembre 2022 : 55 ans de mariage
Mme PASBST Marie-Joséphine et
M. WOEHREL Rémy



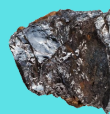
29 Décembre 2022 : 55 ans de mariage
Mme MEYER Béatrice et
M. PAROUTY Roland



19 Janvier 2023 : 55 ans de mariage
Mme LANDMANN Marie-Louise et
M. KOEGLER Willy



31 Janvier 2023 : 65 ans de mariage
Mme REIMHERR Elsa et
M. STAERCK Roland



1 Février 2023 : 72 ans de mariage
Mme HEILBRONN Yvette et
M. THALGOTT Ernest

*Vous souhaitez communiquer dans
l'Appariteur ?*

Contactez Florence ZEYSSOLFF par mail :
flozey67@gmail.com
Ou contactez le Facebook du village.



Coordonnées de la Mairie :

 3 Place du Général de Gaulle

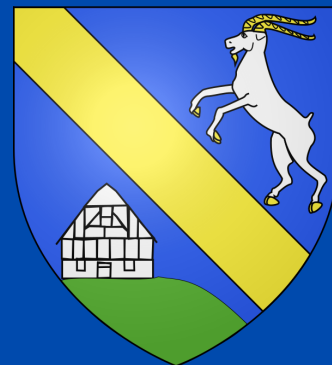
 mairie@obenheim.fr

 03.88.98.30.33

 Quoi De Neuf Obenheim

 www.obenheim.fr

Horaires de la Mairie :
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
le Mardi et Vendredi de 14h à 18h



**Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim -
Directeur de la publication : Rémy SCHENK
Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin Salinas,
Dépôt légal : février 2023 - Imprimé par la mairie à 700 exemplaires -
Ne pas jeter sur la voie publique**